



Saint-Germain
lès-Corbeil



Service Enfance

Inscriptions/Annulations :
inscription.alsh@sglc.fr



DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

(2, Chemin de brie)

Pour les Vacances de Février 2026

Accueil le matin entre 07h30 et 09h00 / Départ le soir entre 17h00 et 19h00

NOM Prénom (de l'enfant) : _____,

Sera présent(e) à l'accueil de loisirs les jours suivants :

<input type="checkbox"/> Lundi 23 février	<input type="checkbox"/> Mardi 24 février	<input type="checkbox"/> Mercredi 25 février	<input type="checkbox"/> Jeudi 26 février	<input type="checkbox"/> Vendredi 27 février
<input type="checkbox"/> Lundi 02 mars	<input type="checkbox"/> Mardi 03 mars	<input type="checkbox"/> Mercredi 04 mars	<input type="checkbox"/> Jeudi 05 mars	<input type="checkbox"/> Vendredi 06 mars

(Veuillez cocher les jours où vous souhaitez inscrire votre enfant)

Les annulations devront nous parvenir par courrier, ou mail, (inscription.alsh@sglc.fr), une semaine à l'avance. - Pour toute journée d'absence non prévue et/ou non excusée dans les délais, excepté sur présentation d'un justificatif médical ou tout document officiel, la totalité de la journée sera facturée.

**A RETOURNER AU SERVICE ÉDUCATION
(de préférence par mail)
AVANT LE 06 février 2026**

RAPPEL : En raison de la réglementation très stricte en matière d'encadrement des enfants, les inscriptions doivent impérativement parvenir au service enfance/éducation dans les délais indiqués.
(Toute demande adressée après la date butoir fera l'objet d'une étude et pourra être refusée.)

**Nous vous rappelons que pour valider les inscriptions,
tous les règlements du compte famille doivent être à jour**